



DOSSIER BOURSE CROUS

Uniquement si vous êtes boursier et cela quel que soit l'échelon de votre bourse, y compris l'échelon Obis, votre notification est à transmettre à l'ESCOM pour la validation auprès du CROUS d'Amiens.

Merci de nous retourner votre notification de bourse **avant le 12 juillet 2024**.

Si, à cette date, vous n'avez pas votre notification de bourse en votre possession, vous pourrez nous la transmettre ultérieurement.

Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à inscription@escom.fr